



## Tu as certes obtenu ce que tu escomptais !

Ubay ibn Ka'b (qu'Allah l'agrée) a dit : « Il y avait un homme parmi les Anṣâr qui, bien que je ne connusse personne de plus éloigné que lui de la mosquée, jamais ne manquait une prière. On lui demanda ou je lui demandai : « Et si tu achetais un âne que tu monterais par les nuits obscures ou quand le sable est brûlant ? » Il répondit : « Je ne souhaite pas que ma maison soit à côté de la mosquée car je désire que ma marche vers celle-ci ainsi que mon retour vers les miens me soient inscrits. » Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) déclara alors : « Allah a certes réuni cela pour toi ! »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le chemin emprunté pour se rendre à la mosquée et celui du retour sont récompensés par Allah, Exalté soit-il, si l'individu espère être rétribué pour cela. Le hadith cité par l'auteur (qu'Allah lui fasse miséricorde) nous parle d'un homme dont la maison était éloignée de la mosquée. Cependant, il s'y rendait à pied [à chaque prière] puis retournait chez lui en espérant la récompense d'Allah, et cela, malgré la longue distance qui le séparait d'elle. Alors, certaines personnes lui suggérèrent d'acheter un âne qu'il monterait par les nuits obscures pour la prière du crépuscule (« ṣalātu-l-'ishâ' ») ou celle de l'aube (« Al-Fajr »), ou quand le sable est chaud comme les jours de forte chaleur, surtout dans la péninsule arabique où le climat est très chaud. Mais, l'homme répondit : « Je ne souhaite pas que ma maison soit à côté de la mosquée ! », c'est-à-dire : il est heureux que sa maison soit loin de la mosquée car il va à la mosquée en marchant et retourne chez lui de la même façon. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit : « Certes, Allah a réuni pour toi tout cela. » Cela signifie qu'Allah, Exalté soit-Il, t'a attribué ce que tu espérais comme récompense pour tes pas effectués et ceux-ci ont été enregistrés lors de ton chemin vers la mosquée et au moment de ton retour chez toi. Et dans une autre version : « Certes, tu as obtenu ce que tu escomptais. »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3561>

